LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

COMITÉ DIRECTEUR

9 novembre 2023 – Siège de la Ligue et visio– 15h30

Participants :									
Participants :	***Membres élus***								
Ablard André	P	Drigeard Marc	E	Lelièvre David	E	Moynot Claire	V	Teyssier Jérémy	V
Aureille Christine	P	Duny Maurice	V	Lemaire Jean-Paul	V	Pellaprat Jean-Pierre	V	Vaudo Frédéric	V
Ayglon Marie-Pierre	P	Duparchy Sylvain	V	Marie Augustin	E	Reynier Véronique	E	Volpe Jean-Paul	P
Bigaré Mireille	V	Gadéa José	E	Martinez Jean-Marie	E	Rizza Sébastien	P		
Bouisset Jean-Christophe	E	Greuet Jacqueline	V	Mercky Gérard	E	Rodrigo Christian	V		
Dantin Marie-Pierre	E	Grillo Michel	V	Mondino Henri	E	Schneider Lucienne	E		
Drevet Christian	V	Lardon Jean-Michel	P	Monsérié Marcel	V	Taindjis Pierre	V		

Représentants CD :			
Combe Jean	V	Girard Gaétan	V
Dutel Hervé	E	Musso Alain	E
Geley Éric	E	Ruidavets Patrick	E

Assimilés Comité Directeur :											
Battajon Mégane	P	Béziat Patrick	V	Dorey Mireille	P	Herbane Thierry	P	Gueit Alain	P	Leroy Pierre	V

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visioconférence

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- Le Procès-verbal du Comité Directeur du 7 octobre 2023 est validé.
- Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 31/10/23 est entériné.
- Les mouvements des clubs sont validés.
- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Financière 2023 est validé.
- L'arrêté des effectifs au 31 octobre 2023 est validé.
- Le système de vote choisi est validé.
- Le rapport financier de la saison 2022-2023 est validé.
- La restitution proposée est validée à la majorité.
- L'affectation du Résultat en report à nouveau est validée à l'unanimité.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président Sébastien Rizza, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

POINT ADMINISTRATIF

- **Validation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 7 octobre 2023**

VOTE :

Etes-vous favorable à la validation du dernier Procès-Verbal du Comité Directeur du 7 octobre 2023 ?

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 7 octobre 2023 est validé à l'unanimité.

- **Validation du Procès-Verbal du Bureau Directeur du 31 octobre 2023**

VOTE :

Entérinez-vous le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 31/10/2023 ?

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 31/10/2023 est entériné à l'unanimité.

- **Validation des mouvements de clubs**

Demande de changement de nom pour :

- ✓ Club du QUEYRAS désire se nommer RUGBY CLUB GUIL ET QUEYRAS

 Proposition Avis : Le club a fait le constat qu'il y a de plus en plus d'enfants originaires du Guillestrois et les entrainements ont lieu au printemps et à l'hiver sur Guillestre. En vue d'une reconnaissance à la commune de Guillestre, le club du Queyras désire que lui soit rattaché son nom.

- ✓ Club du DLV XV désire se nommer MANOSQUE RUGBY

 Proposition Avis : Le club se situe sur la commune de Manosque. C'est pourquoi il demande que son nom reflète son identité d'origine, et ainsi se nommer Manosque Rugby.

- ✓ Mise en sommeil du club LES ZACRAU DU RCT

 Proposition d'avis : Le Président à l'origine de la création de l'association de supporter, désire n'être plus qu'un club de supporter et non plus un club de rugby

- ✓ Création du club RUGBY CLUB CRAUROIS

Proposition d'avis : Demande de création de cette association pour remplacer le club de pratique du rugby au sein de l'association de supporter LES ZACRAU DU RCT

VOTE :

Êtes favorable aux mouvements de clubs ci-dessus ?

Les mouvements de clubs sont validés à la majorité.

INFORMATIONS EVENEMENTIELLES

Soirée du bénévolat du 05/12/23

Lieu : Club de Chateaurenard – club house du stade Pierre de Coubertin
Heure : 18h30
Choix traiteur parmi 3 devis : 4000€
Budget de 9758,50€ comprenant : la salle, le traiteur (4000€), l'animation musicale (1000€), les gravures des médailles, des places pour la rencontre France / Irlande du Tournoi des VI Nations au stade de l'Orange Vélodrome (28 places catégorie 4) et 100 places en catégorie 5.
Budget initiale de 10.000€

Dotation lauréates/lauréats : 13 médailles territoriales (12 de bronze et 1 vermeille), Or : Gautherie Christian

Médailles fédérales :

MAGNER	CHRYSTEL
BUGAUT	OLIVIER
SAITOUR	JEAN PIERRE
FREULON	SERGE
MANAS	PARTICK
HURION	ANTOINE
BORTOLAI	JEAN JACQUES
ROBBA	RAOUL
PONS	LOIC
RUIDAVETS	PATRICK
VENEZIANO	JACQUELINE
MUESSER	JEAN CLAUDE

Le Coq d'or sera remis lors de l'Assemblée Générale Financière à Bernard Orlandi

Se verront remettre les médailles uniquement les bénévoles qui auront répondu présents à ce courrier.
Le Président Sébastien Rizza précise qu'une relance de ce courrier sera faite cette semaine.

POINT FINANCIER

Organisation de l'Assemblée Générale Financière 2023

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président
- Remerciements Ville d'Aubagne et Club d'Aubagne
- Discours élus Ville Aubagne
- Remerciement / accueil Pdt FFR Florian Grill
- Rapport commission vérification des pouvoirs

 Test boitiers par la société Vote explorer
- Présentation du rapport financier saison 22/23
- Lecture des comptes de l'exercice clos au 30/06/2023 par le Trésorier Général
- Questions diverses
- Lecture du Rapport du commissaire aux comptes par le Commissaire aux comptes

 Vote 1 : Approbation des comptes de l'exercice clos au 30/06/23

 Vote 2 : Affectation du résultat en report à nouveau
- Intervention du Président de la FFR Florian Grill
- Echanges avec les clubs

➢ **Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Financière 2023**

VOTE :

Etes-vous favorable à la validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Financière 2023 ?

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Financière 2023 est validé à l'unanimité.

➢ **Validation de la date des arrêtés des effectifs au 31 octobre 2023**

VOTE :

Etes-vous favorable à la validation de la date des arrêtés des effectifs au 31 octobre 2023 ?

La date des arrêtés des effectifs au 31 octobre 2023 est validée à l'unanimité.

- ✓ Choix de système de vote

Le système de vote proposé est le vote électronique.

Ce dernier sera réalisé par la société VOTE EXPLORER

- ➢ **Validation du système de vote retenu**

VOTE :

Etes-vous favorable au système de vote retenu ?

Le système de vote retenu est validé à la majorité.

Jean-Michel Lardon, Trésorier Général commence la présentation des comptes au Comité Directeur.

L'ordre de présentation est celui de la liasse fiscale, avec un comparatif d'évolution avec la saison précédente.

Mireille Bigaré : Précise qu'il n'y a pas d'impact de la réintégration des « Debantures »

Président : La réintégration des Debantures a été décidée à la suite de la rencontre avec le Trésorier Général de la FFR, qui a précisé que ces éléments figuraient toujours au bilan de la FFR. Nous sommes cohérents avec les comptes de la Fédération.

Les actions du CLC seront précisées lors de l'Assemblée Générale.

Président Sébastien Rizza : Souligne que Florian Grill a cité l'AFEMORA comme un des grands projets autour de la Coupe du Monde.

Produits

Le partenariat du Crédit Agricole (30.000€) a été comptabilisé sur la saison précédente car versé avant le 30 juin 2022, ce qui explique qu'on ne le retrouve pas cette saison.

- La ligne France2023 sera détaillée pour l'AGF
- « Abandon frais bénévoles » : augmentation dû au changement du mode de calcul sur les indemnités kilométriques
- Congrès FFR de Marseille : Subvention en « fond dédié » car perçu pour l'année 2020 avec une mise en œuvre en 2022.

Charges

- Sous-traitance : l'augmentation de cette ligne est dû aux actions sportives, académies et intervenants formations
- Assurances : baisse avec le passage des contrats chez notre partenaire MMA
- Relations publiques : goodies etc. en hausse dû à l'augmentation des actions sur le rugby scolaire et les écoles de rugby.
- Défraiements arbitres / RF : Défraiements des RF passé de 50€ à 75€. Beaucoup de nouveaux arbitres avec des besoins en superviseurs et en achat de nouveaux équipements. Pour rappel, cette saison la Ligue avance les défraiements des arbitres sur les matchs, et les refacture aux clubs, donc sans incident sur les charges.
- Reprise de la terminologie FFR : la prime de participation « aide sur la saison » et « prime de performance » se nomme désormais : « aide sur les déplacements sur les phases finales ».
- Abonnements RCT : les contreparties octroyées aux partenaires figureront en annexe financière sur la prochaine saison.

Mireille Bigaré ajoute qu'il n'y a pas de CERFA car il s'agit de sponsoring.

Mireille Dorey apporte une précision sur la billetterie RCT : elle est passée de 28.350€ pour la saison 2021/2022 à 23400€ pour la saison 2022/2023, dû à une réduction du nombre d'abonnements.

Le bilan actif reflète ce que détient l'association.

Créances des clubs : Mireille Bigaré précise qu'il convient de surveiller les dettes importantes.

Jean-Michel Lardon : beaucoup de clubs attendaient la mise à jour FFR qui n'est arrivée qu'à la fin du mois d'août (avec un effet rétroactif au 30 juin). A ce jour nous avons 7 clubs en moratoire (plan de remboursement).

Pierre Taindjis demande que l'on trouve des moyens incitatifs aux paiements des licences.

Président Sébastien Rizza : avant nous avions la possibilité de bloquer la validation des licences, ce qui n'est plus possible aujourd'hui. Nous avons réussi à réguler au mois de juillet, mais nous avons cette problématique qui est de ne pas avoir de leviers pour faire régler les licences, par les clubs, au plus tôt.

La première proposition d'affectation de résultat serait d'apporter une aide financière aux clubs en leur proposant de financer 2 formations d'éducateurs diplômés par club, ce qui apporterait une aide à hauteur de 600€ au total par club. Ce financement est proposé en cohérence avec l'effet Coupe du Monde par rapport à l'augmentation du nombre de licenciés.

Jean-Paul Lemaire, Président de l'IREF, explique qu'en Ligue Sud, cela pourrait représenter 260 éducateurs (2 éducateurs par club), ce qui ferait une aide de la Ligue Sud de 78000€. Cependant tous les clubs (130) ne répondront pas à cette offre de financement, ce qui devrait faire moins.

Pour information, le nombre d'inscrits aujourd'hui est de 453 pour 102 clubs. Sachant que le taux de réussite est en moyenne entre 62 et 67% puisqu'il faut qu'ils aient fini l'intégralité des formations avant le 30 juin.

Jean-Paul Lemaire : un club qui apprend cette information le jour de l'Assemblée Générale Financière et qui n'a pas inscrit de candidat, pourra encore les inscrire sur les créneaux existants seulement.

Président Sébastien Rizza : Si cette proposition est validée, à l'Assemblée Générale Jean-Paul Lemaire sera à même de compléter avec ces informations.

Maurice Duny : A quoi correspondent ces amendes de 1.496€ ?

Jean-Michel Lardon : Il y a, d'une part, 460€ de pénalité Urssaf et d'autre part, 1036€ d'infractions au code de la route. Les amendes sont bien payées par les conducteurs sauf pour les cas où nous ne connaissons pas le nom du conducteur et que le délai de réponse est dépassé. Dans ce cas, l'amende est de 450€ en supplément du montant de l'amende, nous avons eu 2 cas cette saison. Il faut savoir que c'est notre partenaire JPV qui les reçoit, et deux d'entre elles sont arrivées hors délai.

Président Sébastien Rizza : il faudrait que le carnet de bord de chaque véhicule soit mieux tenu pour ainsi faciliter l'identification du conducteur.

Christian Rodrigo : Quand est-il du compte du Sud-Est, comment l'arrêtons-nous ? Nous n'avons toujours pas de « système » de répartition définie ?

Président Sébastien Rizza : je dois valider un dispositif avec Henri Mondino, car c'est lui qui avait rencontré les Présidents des Ligues concernées. Avec Jean-Michel Lardon nous souhaitons inviter en visio-conférence les Présidents de l'AURA et de la Corse (et peut être une partie de l'Occitanie pour le Gard) pour décider ensemble de ce que l'on fait avec ce compte du sud-est. Soit, nous l'utilisons pour des projets communs (aujourd'hui nous avons en effet un projet commun avec l'AURA), soit nous répartissons la somme aux proratas des licenciés.

Aujourd'hui ce sujet est en l'état de discussion, Sébastien Rizza souhaite le régler d'ici le début d'année, et préfère la solution au prorata.

Michel Grillo : Les 80000 euros d'amendes contribuent pour une grande partie au résultat positif. Ce qui peut apparaître comme un échec de la lutte contre les violences.

Président Sébastien Rizza : j'ai insisté avec Marie-Claude Driguez et Pierre Leroy pour accélérer et rajouter un volet sanctions (non financières) pour réduire cette problématique.

Pour votre information, avec le haut conseil des territoires, nous avons cinq séminaires de programmés, le premier contient un point sur les violences, présentes sur chaque territoire dans le rugby. Il y a ici un gros travail à faire pour arriver à réduire cela.

Jean Combe : propose d'augmenter le nombre de RF sur les matchs, voire mettre des RF à tous les matchs des M16.

Président Sébastien Rizza : Discussions menée avec Alain Togna, responsable des RF, pour trouver un mode de travail avec un coup raisonnable (forfait) pour désigner des RF sur chacune des rencontres.

Jean combe : Forfaits des équipes jeunes vers la Corse.

Président SR : Il s'agit d'une question qui pourra être soulevée par les clubs à l'Assemblée Générale Financière. Sébastien Rizza demande à Patrick Béziat, responsable des épreuves, de nous faire un point sur ces rencontres pour ce début de saison 2023 / 2024.

Patrick Béziat : informe que ce week-end devait se tenir 3 matchs en Corse, tous ont été déclarés forfaits.

Président Sébastien Rizza : Ce qui remonte de ces réunions avec les Présidents des clubs, c'est qu'ils ne veulent plus aller en Corse, comme l'année dernière. J'ai violemment été pris à parti par certains dirigeants, subissant des insultes et des menaces parce que j'avais décidé de ne pas faire monter Ajaccio en R1. C'est une discussion à avoir avec l'ensemble des clubs. J'espère qu'à l'Assemblée Générale Financière le débat y sera et que beaucoup de clubs feront remonter cette information et poseront la question à Florian Grill.

- **Validation du rapport financier saison 2022 – 2023**

VOTE :

Etes-vous favorable au rapport financier de la saison 2022 -2023 ?

Le rapport financier de la saison 2022 - 2023 est validé à l'unanimité.

- **Validation de la restitution de l'excédent 22/23 par financements des formations 23/24**

VOTE :

Etes-vous favorable à la validation de la restitution de l'excédent 22/23 par financements des formations 23/24 ?

La restitution proposée est validée à la majorité.

- **Validation de l'affectation du Résultat en report à nouveau**

VOTE :

Etes-vous favorable à l'affectation du Résultat en report à nouveau ?

L'affectation du Résultat en report à nouveau est validée à l'unanimité.

DISCOURS DE CLÔTURE

Le Président Sébastien Rizza remercie le travail conséquent, l'exercice préparatoire à notre passage devant les clubs, on comprend bien qu'il faut que nous soyons préparés à toutes les questions qu'on pourrait nous poser. Je vous incite à poser l'ensemble de vos questions à Florian Grill.

Merci à toutes et à tous pour votre présence aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h53.